

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3318 - Mercredi 16 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

## Le face à face entre le président Azali et les étudiants



Le président Azali répond aux questions des étudiants

**ELECTIONS ANTICIPÉES**

### L'Union de l'Opposition aura-t-il un candidat unique ?

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Janvier 2019**

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 39mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 20mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib: 18h 42mn

Incha: 19h 56mn



## POLITIQUE

# Houmed Msaidie, lâché par le président de la république ?

*Il devait être celui qui allait être investi par l'Amp pour briguer le gouvernorat de l'île de Ngazidja. Son nom circulait depuis plusieurs semaines. Il, c'est Houmed Msaidie, leader du Radhi. On lui aura préféré la commissaire au genre, Mhoudine Sitti Farouata. Pour les militants de l'enfant du Mbude, c'est la douche froide.*

Mhoudine Sitti Farouata, Commissaire au genre, désignée candidate par l'Alliance de Mouvance Présidentielle (Amp) au poste de gouverneur de l'île de Ngazidja. Ce n'était plus réellement un secret même si ce choix, que l'on dit présidentiel, a surpris à plus d'un titre. En face d'elle, pour les prétendants à la Magistrature de l'île de Ngazidja, il y avait un poids lourd. Houmed Msaidie, leader du Radhi, l'un des principaux partis composant la Mouvance présidentielle. Il y a une dizaine de jours, l'on disait de lui, qu'il sera investi par la coalition, avec la bénédiction du Chef de l'Etat.

Et pourtant. Jusqu'à la publication du communiqué d'officialisa-

tion des candidats au double scrutin de mars prochain par l'Amp, tard dans la soirée du lundi 14 janvier « rien n'était encore acquis pour Mhoudine Sitti Farouata ». L'on disait même qu'il était fort possible que le triple député du Mitsamihuli-Mbude, puisse soulever des montagnes afin d'être le candidat de la Mouvance. Il n'en a rien été. Lorsque le fameux communiqué a été rendu public, les internautes et autres citoyens n'avaient que son nom à la bouche : Msaidié roulé dans la farine par Azali, Houmed est-il le dindon de la farce ? Il n'a été question que de lui. Parce que bon prince, Houmed Msaidie avait accepté de s'effacer pour la fonction présidentielle au profit de Azali Assoumani.

Pourtant, c'est un présidentiable, ayant un solide réseau, réputé stratégique, avec un fief, de la verve et le verbe. Il aura aussi fortement soutenu le président lors des Assises nationales, lors du référendum constitutionnel, pris sa défense, voyagé avec lui à plusieurs reprises dans des missions d'importance pour l'Union des Comores, subissant moqueries et autres invectives. Renoncer à la fonction présidentielle pour espérer

occuper le fauteuil du gouverneur de Ngazidja. Surtout que le départ de l'autre « grand » de la Mouvance présidentielle, Said Larifou du Ridja, aurait dû lui être bénéfique.

Peu de gens ont compris le choix du président Azali sur la Commissaire au Genre. Différentes versions circulent. « Elle aurait été choisie parce que le président veut à tout prix faire les yeux doux à Moroni, qui compte de nombreux enfants en prison, Moroni et ses plus de 50 bureaux de vote ». La deuxième version est la suivante : « Azali est attaché au genre et il lui fallait envoyer au moins une femme dans l'un de ce double scrutin ». Une autre version affirme vigoureusement « qu'en réalité, le pouvoir soutient Aboudou Soefo, lui aussi du Radhi, en précampagne pour les gubernatoriales depuis plusieurs mois, que la candidature de la commissaire au Genre ne serait que de la poudre de perlimpinpin ». Affirmation démentie par le principal intéressé.

Et enfin, une autre qui se murmure dans « les milieux ». « Le président a décidé de sacrifier la magistrature de l'île de Ngazidja ». Et dans quelle optique ? « Afin de faire



Houmed Msaidie leader du Radhi lâché par Azali

croire que les élections sont libres et transparentes, il est prêt à sacrifier Ngazidja et Msaidie avec lui, l'obsession du Chef de l'Etat étant la présidence de l'Union et le gouvernorat de l'île autonome d'Anjouan». Cela étant, les jours à venir seront décisifs pour le leader du Radhi, Houmed Msaidie qui joue son avenir politique. Sera-t-il candidat à l'une des échéances électorales à venir ? Fera-t-il contre mauvaise fortune bon cœur et soutenir Azali Assoumani ainsi que les candidats

de la Mouvance présidentielle ? Optera-t-il pour le choix de sauver le Radhi en supportant, Aboudou Soefo, qui de toutes les façons, fédèrera autour de lui les militants du parti, qui préféreront le supporter lui, que la commissaire au genre ?

Nous le saurons peut-être aujourd'hui, l'ancien ministre de l'intérieur sous Ikililou ayant promis une interview à La Gazette des Comores.

Fsy

## POLITIQUE

## Le FNJ tiendra son 8ème congrès ce week-end

*Le Front national pour la justice (FNJ) vient d'annoncer qu'il s'apprête à tenir son 8ème congrès national à Moroni. C'est la date du 19 et 20 janvier qui est retenue. C'est ce qu'a annoncé hier, au cours d'un point de presse, Saandi Ibrahim, secrétaire administratif du parti d'obédience islamiste créée en 1996.*

C'est la salle Al-Qamar de Moroni qui a été choisie par le Front national pour la justice (Fnj) pour abriter son 8ème congrès. Ce grand rassemblement annuel aura lieu ce week-end, les 19 et 20 janvier prochain. C'est le secrétaire administratif du parti qui

l'annonçait hier au cours d'un point de presse où Saandi Ibrahim en profite pour appeler les militants et sympathisants à y participer massivement. « C'est un moment historique pour les membres et sympathisants. Puisque c'est l'occasion de discuter de l'avenir du parti et de tracer les orientations sociopolitiques. Donc, il faut qu'ils viennent très nombreux », exhorte-t-il.

Ce conseiller spécial du chef de l'Etat chargé des affaires religieuses espère que ce rassemblement se passera dans les meilleures conditions, puisque selon lui, « il s'agit d'un enjeu national ».

Le samedi 19 janvier, à partir de 16 h, il y aura la séance d'adoption

des nouveaux textes statutaire du parti qui sera suivi par le bilan du secrétaire général sortant avant d'ouvrir un débat général. Et lui d'ajouter que le dimanche matin, le guide suprême de ce parti va s'adresser à l'assemblée générale, dès 8h, pour prodiguer ses conseils et orientations.

Quant à la séance du vote du nouveau secrétaire national, il aura lieu à midi alors que la cérémonie officielle de clôture des travaux est prévue vers 17 h, en présence des certains dirigeants d'autres partis politiques invités.

A l'approche de l'ouverture de la campagne électorale du double scrutin de l'élection présidentielle et des

gouverneurs, Saandi Ibrahim affirme que son parti reste fidèle aux principes de la Mouvance présidentielle. « Nous soutenons, sans hésitation, la candidature d'Azali Assoumani mais aussi, nous sommes dernière la Mouvance par rap-

port aux postes des gouverneurs des îles », précise le secrétaire administratif du FNJ qui ajoute que son parti est représenté dans toutes les îles « même à Mayotte ».

Ibnou M. Abdou



Le FNJ annonce son 8e congrès

contact@wasuya.km  
Moroni Badjanani, Bâtiment La Gazette des Comores

# Le face à face entre le président Azali et les étudiants

« Vous êtes l'avenir du pays », déclare Azali Assoumani en s'adressant aux étudiants lors de la rencontre qu'il a eue ce Mardi au palais du peuple. C'est dans une salle pleine à craquer que le président de la République s'est prêté à l'exercice. Inscrits sur une liste établie à l'avance, certains étudiants ont eu l'occasion de prendre la parole.

Malgré la chaleur persistante, ils ont tenu à répondre présent à ce rendez vous. A tour de rôle, les intervenants ont dressé un bilan des 15 ans de l'université des Comores, avant de parler des perspectives pour renforcer les acquis et s'ouvrir vers de nouveaux horizons. En 2003, les comoriens ont payé une taxe de 50 fc supplémentaire sur chaque kilo de riz pour financer la création de l'université. Peu à peu le projet a pris forme et les responsables se réjouissent du chemin parcouru jusque là. Moussa Saïd, président du comité intérimaire de gestion à l'UDC affirme que plus de 80% des bacheliers s'inscrivent à l'UDC qui compte à ce jour, plus de 25575 diplômés. Des diplômés oui,

mais que deviennent-ils plus tard ?

C'est l'une des questions que posent les étudiants. « Quand on voit le nombre de diplômés au chômage, on s'inquiète pour notre avenir » déclare un étudiant qui demande à ce qu'une solution soit d'abord trouvée pour leurs aînés. En effet, trouver un emploi après les études est un véritable parcours du combattant. Il y a quelques années, la maison de l'emploi a été mise en place. Cette institution qui a pour mission principale d'aider les jeunes pour leur insertion professionnelle. Mais la tâche semble difficile tant le taux de chômage ne cesse d'augmenter de jour en jour. Conscient qu'ils ne peuvent pas tous devenir des agents de l'Etat, les étudiants ont demandé à ce que l'accès au crédit leur soit facilité. Ce n'est que de cette manière que le chômage sera réduit. Pourtant, le président de la république lors de l'interview exclusive accordée à ORTC, Al-watwan et RTN, il a bel et bien parlé de 2800 emplois créés durant ces deux ans au pouvoir.

Pour le bon fonctionnement de l'UDC, les responsables du comité intérimaire ainsi que les étudiants ont soumis leurs doléances :



Face à face entre le président et les étudiants

moyens de transports, restauration, hygiène et santé. Pour se rendre à l'université notamment au campus de Mvuni ce n'est pas chose facile pour les étudiants qui doivent se lever à l'aube pour se rendre dans les lieux de stationnement et guetter l'arrivée du bus en espérant suivre les premiers cours de 8h30. Il n'y a pas de parc automobile à l'université. Seuls quelques particuliers assurent la navette Moroni-Mvuni, moyennant 400 fc l'aller-retour. Du côté de l'hygiène, là encore, le

constat est amer. Les universitaires doivent se résigner et se contenter de quelques toilettes situées bien loin des salles de classe. C'est sans compter le manque d'infirmerie. En cas d'urgence, l'hôpital le plus proche c'est celui de Mvuni Bambao.

Pendant près de 2h temps, le tour a été fait concernant les avancées et les contraintes auxquelles fait face l'université. Pour Mohamed Ibrahim alias Moudjahidine, étudiant en 2eme année de AES, de tels rendez-vous

devraient être réguliers. Au moins une fois tous les ans pour qu'ils puissent dire ce qui va et ce qui ne va pas. « Je ne vois pas la nécessité de faire venir tous les membres du gouvernement. Au final les étudiants ne trouvent plus de place. C'est censé être un débat entre le président et nous. Mais je comprends. Tout cela est purement politique », à la veille des échéances électorales anticipées de mars et avril prochain.

Binti Mhadjou

## ELECTIONS ANTICIPÉES

# L'Union de l'Opposition aura-t-il un candidat unique ?

Devant la presse invitée dans un restaurant de la place, l'Union de l'Opposition s'est exprimée sur sa participation aux prochaines élections du Président de l'Union et des Gouverneurs. Selon la coalition dirigée par l'ancien candidat aux présidentielles de 2016, Mohamed Ali Soilihi, « avoir un candidat » est une nécessité pour « battre » l'actuel Président de l'Union, Azali Assoumani.

"Nous ne sommes pas d'accord avec la constitution de juillet 2018 et nous continuons à le faire savoir mais nous devons participer aux élections pour éjecter Azali du pouvoir », explique Ibrahim Abdourazak alias Razida, coordinateur de l'Union de l'Opposition. L'ancien cadre dirigeant de Comores Telecom a, en effet, affirmé qu'après les élections, la seule mission de l'Union de l'Opposition serait de « reconduire le pays à l'ordre constitutionnel » notamment avec un retour à la constitution de 2001 et aux accords de Fomboni. Selon Razida, le moment est venu de battre Azali et de mettre fin à tous ses agissements anticonstitutionnels.

Pour sa part Youssouf Boina, Secrétaire général de l'UPDC, considère le combat de l'Union de l'Opposition comme celui du peuple. Conscient de toutes les manœuvres probables, Youssouf Boina juge

l'unité des partis de l'Union de l'Opposition comme une arme pour gagner la bataille. « Nous, Union de l'Opposition, faisons face à la politique répressive du Colonel Azali depuis plus de 2 ans. Donc nous n'allons pas baisser la garde. Il faut à tout prix avoir un candidat, avec beaucoup d'expérience, pour le battre », annonce Youssouf Boina qui dit regretter que depuis le début du régime « aucun texte ne soit respecté ».

A en croire le secrétaire général de l'UPDC le régime est « en difficulté » sur le plan international. « Le référendum de juillet dernier, la communauté internationale a établi que seul 21% y ont participé. Cela prouve que notre cri d'alarme a été entendu et suivi par presque 80% de la population comorienne », a-t-il

étalé.

Un plan pour barrer la route à Azali ? Youssouf Boina signifie qu'on peut ne pas accepter la constitution mais participer aux élections. Ce dernier précise qu'il s'agit du meilleur plan pour battre Azali lors des élections. « Le régime pense qu'on ne doit pas y participer parce que nous jugeons ledit référendum comme une machination anticonstitutionnelle. Nous vous affirmons que ce référendum est illégal mais nous préférons avaler des couleuvres (Sibiri) pour guérir la maladie », a-t-il signifié avant de montrer que la meilleure stratégie de l'Union de l'Opposition c'est de « présenter un seul et unique candidat ».

Sans Juwa, RDC, FD et RDR ? Idi Boina explique qu'il s'agit là d'un positionnement mais que tous

les partis de l'Union de l'Opposition mènent le même combat. Il précise que les autres partis qui ont quitté « temporairement » la coalition ne sont pas des adversaires. « Nos frères de combat (Juwa, RDC, FD et RDR) se sentent capables d'avoir chacun un candidat. Nous les autres pensons que l'union fera la force », souligne le représentant de la CRC en Mouvement, Idi Boina avant de mettre l'accent sur l'importance de la maturité politique du futur candidat.

Mohamed Ali Soilihi en candidat idéal pour l'Opposition ? Idi Boina dit oui. Selon lui, Mamadou a été jusque-là le leader de l'Union de l'Opposition donc « il le mérite ». « Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas encore choisi de candidat. Mais il faut savoir que Mamadou le mérite

bien », a-t-il précisé. « Il est normal qu'il se présente candidat car il a su nous fédérer autour de la même cause », a-t-il poursuivi. Répondant à la question des ennuis judiciaires de Mohamed Ali Soilihi, Youssouf Boina estime qu'il s'agit d'un statut « bâtard ». Selon lui, Mohamed Ali Soilihi n'a pas perdu ses droits civiques donc « il peut être candidat ». « Mais nous connaissons tous la politique, tout ceci est fait parce qu'ils ont peur de lui », a-t-il conclu.

A.O Yazid



L'Union de l'Opposition pour une candidature unique

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Faïza Soule Youssouf  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)  
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Documentation archiviste**  
 Mariama Mhoma  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## ELECTIONS ANTICIPÉES

## Larifou se déclare candidat à la présidentielle

Le leader du parti Ridja, Saïd Larifou s'est déclaré candidat aux élections présidentielles anticipées de mars prochain dans une rencontre tenue dans un hôtel de la place hier mardi 15 janvier. Ainsi il a annoncé Dhoifir Athoumani

comme candidat à l'élection du gouverneur de l'île autonome de Ngazidja. Quant à Mohéli et Anjouan les candidats seront annoncés dans les jours qui viennent.



Saïd Larifou en conférence

Sans aucun doute, le leader du parti Ridja, Saïd Larifou sera candidat au scrutin présidentiel prévu au mois de mars prochain. Plusieurs femmes ont organisé une conférence de presse la semaine dernière pour proposer à Saïd Larifou de postuler aux élections présidentielles anticipées. Hier mardi 15 janvier le président du Ridja a fait une allocution dans laquelle il a expliqué le sens de sa démarche politique dont le seul but est le bien-être de la nation et que cela peut se faire sans pour autant trahir son parti politique.

« Le parti Ridja est créé, cela fait déjà 18 ans par Ali Mlamali. Depuis mes confrères et moi avons adopté des concepts idéologiques et mes aînés ont sacrifié leurs vies pour les défendre. Je ne pourrais en aucun cas trahir la mémoire de mes

précurseurs en quittant le parti. Aujourd'hui, le parti m'a encore opté comme candidat aux élections présidentielles », a déclaré Saïd Larifou. Ce dernier a rajouté que le parti Ridja s'engagera pour le bien-être de la population comorienne, en un mot « un avenir meilleur pour la jeunesse ».

Pour cela, a-t-il affirmé, lorsque j'aurai accédé au pouvoir, j'accorderai la priorité au ministère de l'Éducation et la Jeunesse. Le chef du parti Ridja a expliqué que son amour pour la nation comorienne mérite tous les sacrifices. « Si ma passion envers ce pays est forte ce n'est pas étonnant car mes ancêtres m'ont fait évoluer dans cette voie du patriotisme. C'est pour cela que je ne compte pas les décevoir ni abandonner leurs idées pour un poste qu'on m'aurait proposé ». a-t-

il dit avant de justifier sa relation avec la Mouvance présidentielle.

« J'agis toujours pour le bien du peuple j'ai soutenu les assises nationales et le référendum mais je ne soutenais pas le président Azali. Donc ceux qui m'ont mal compris mal, je vous dis clairement qu'on ne quitte pas son parti pour un poste quelconque », a-t-il poursuivi.

Dans cette entrevue, la porte parole de la jeunesse de Mutsamudu-Anjouan, Youmna Alaoui et celle de Mohéli Katidja Kamardine se sont déclarés derrière Mounira pour soutenir la candidature de Saïd Larifou. Ces trois leaders féminins ont annoncé leur engagement dans la campagne de Ridja au niveau insulaire.

Kamal Gamal

## AGRICULTURE

## Le cadre juridique des OPA et la sécurité sanitaire des aliments en cours de validation

Un atelier de deux jours portant sur la validation des textes d'application des lois sur les organisations professionnelles agricoles (OPA) et sur la sécurité sanitaire des aliments a débuté hier 15 janvier à l'Ex-Cefader de Mdé.

Animé par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture M. Youssouf Hamadi et le directeur national des Stratégies Agricoles M. Mansour Ahmed avec la participation de différents acteurs du secteur, ces derniers se sont attelés avec l'aide d'un consultant juriste à baliser le chemin à suivre pour rendre effectives ces lois.

Hier, les participants ont travaillé à la lumière de la loi N°13-017/AU du 1er juillet 2013, relative à la Structuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). Ils ont travaillé sur une circulaire relative aux formalités de constitution, d'immatriculation et d'agrè-

ment des coopératives agricoles en Union des Comores ainsi que sur l'arrêté portant réglementation des coopératives agricoles et groupements d'intérêt économique à vocation agricole.

Les OPA prévues par la présente loi concerne les coopératives agricoles ; les unions des coopératives agricoles ; les groupements des producteurs ; les groupements d'intérêt économique (GIE) à vocation agricole, les organisations non gouvernementales (ONG) à vocation agricole et les syndicats à vocation agricole.

Les débats de cette première journée se sont focalisés sur le rôle et les objectifs de la commission des agréments. Entre ceux qui souhaitent donner plus de pouvoirs à cet organe et les tenants d'une plus grande souplesse le débat était intense.

Certains souhaiteraient la mise en place d'une structure avec plus de souplesse dans l'examen des



Participants Atelier OPA

procédures et d'autres estimaient que le temps est venu d'encadrer le secteur pour lui donner assez d'énergie face à un environnement de plus en plus exigeant dans la recherche des financements présentement.

Cette première journée aura permis aux participants de mieux

appréhender les défis auxquels fait face le monde agricole. Le secrétaire général n'a pas manqué de rappeler l'objectif du gouvernement de faire de l'agriculture l'un des piliers de l'émergence à l'horizon 2030 que le chef de l'Etat appelle de ses vœux.

Aujourd'hui les participants vont discuter d'un décret portant création d'une agence de nutrition et de l'application de la loi sur la sécurité sanitaire des aliments. Encore des débats animés en perspectives.

Mmagaza

## TRANSPORT INTER ÎLE

## Les tarifs des billets pour les vols domestiques bientôt revus à la baisse

Les responsables des compagnies aériennes ont été conviés par le ministre des transports pour une réunion de travail. Cette rencontre est un cadre de concertation pour les parties prenantes. Les compagnies et le ministère devaient se mettre d'accord sur le principe d'une éventuelle baisse des tarifs, mais certains paramètres doivent être pris en compte. Il s'agit notamment de diminuer les charges pour les compagnies.

Lors d'un récent conseil des ministres, le ministre des transports, Abdallah Sarouma avait introduit une note demandant la baisse des prix du billet d'avions. Des experts de l'ANACM ont été chargés de mener une étude leur permettant d'évaluer les charges des compagnies. Ainsi l'issue de la rencontre du 10 janvier, le Directeur administratif et financier de la compagnie AB-Aviation, Mahamoud Mohamed a salué une

telle initiative qui vise à faciliter les comoriens qui veulent faire le déplacement d'une île à une autre.

Il ajoute qu'il faut aussi tenir compte des charges au niveau des compagnies. « On ne devrait pas vendre à perte. Des efforts doivent être faits dans les deux sens : en faveur des clients et des compagnies également. » De son côté, Saïd Ali Sagaf, Directeur de cabinet du ministre des transports affirme que des efforts ont été faits : « le

kérosène qui coûtait 500 fc coûte aujourd'hui 400 fc le litre. Les taxes aéroportuaires qui étaient à 3500 fc sont ramenées à 500 fc. Pourtant les prix des billets ne diminuent pas. Au contraire ils sont en hausse. »

Le DAF de la compagnie AB-Aviation revient sur le coût élevé du carburant. Au moins 750 litres pour le trajet Moroni-Fomboni-Moroni. Ils doivent s'acquitter de bien d'autres taxes à savoir au niveau de

l'ASECNA pour le droit de survol, les impôts à la DGI, des droits à l'ANACM. Les avions sont également en location. Le problème du transport aérien est récurrent. Le prix exorbitant des billets n'est pas à la portée de tous les portefeuilles. Nombreux choisissent la voie maritime. Parfois même dans la clandestinité à leur risque et péril.

Binti Mhadjou

## FOOTBALL : COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

## Jeune arbitre, relève de qualité et espoir de demain

La saison qui vient de s'écouler a été florissante pour la Fédération de Football des Comores (Ffc), en termes d'encadrement technique et pédagogique des officiels des matches, notamment les arbitres. Des jeunes arbitres (86), masculin et féminin, ont été formés dans l'Archipel aux îles de la Lune. Et une 2e vague, juniors et seniors (80) ont suivi des stages de recyclage. Les sessions ont eu lieu à Ngazidja, Ndzuani et Mwali.

La saison sportive 2018 laisse une empreinte éblouissante pour la Ffc, notamment la Commission Nationale des Arbitres. Des arbitres, tous âges et sexes confondus, ont reçu un encadrement technique et pédagogique de qualité. L'objectif c'est de préparer une relève de qualité et d'avoir des arbitres d'élite. « Actuellement, le nombre des arbitres internationaux passe de neuf à dix. Nous souhaitons la bienvenue à Mohamed Soighir », expose de joie Jim Noiret Malaka, arbitre de la Fifa.

La Ffc a toujours mis l'accent sur la compétence et la crédibilité des hommes en noir opérationnels. Elle est convaincue que la qualité d'un match dépend de la qualité de

l'arbitrage. « Cette action rentre dans le cadre du plan d'action, élaboré par la Ffc, à la dernière saison sportive », nous a murmuré un arbitre d'élite comorien, admis à la retraite.

Dans le bilan moral présenté par le patron de la Ffc, Saïd Ali Saïd Athoumani, lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Moroni le week-end dernier, les volets infrastructures et formation, avaient pris une place prépondérante. Une quarantaine de jeunes arbitres masculins, dont 20 à Ndzuani, 12 à Ngazidja et 11 à Mwali ont reçu une formation technique et pédagogique, phase théorique et pratique.

« Ce n'est pas fini, 40 autres jeunes arbitres pour le football féminin ont reçu aussi une solide formation : une partie dans les salles avec projection, et l'autre partie, sur le terrain », clarifie l'arbitre international Malaka-fils. Disposer d'arbitres compétents et crédibles, préserver leur image de marque et promouvoir en grade leur aptitude préoccupent profondément la haute instance de la discipline.

Actuellement, la Ffc peut s'enorgueillir de disposer d'une dizaine d'arbitres internationaux, dont six assistants. La saison sportive 2018 était étincelante pour les arbi-



Arbitre de la Fifa Soighir, 3e à partir de la droite

tres comoriens de la Fifa. « Oui, je peux le confirmer. Nous avons effectué environ une cinquantaine de sorties dans le cadre des compétitions continentales. La langue ne constitue pas une barrière. On peut diriger des matches dans des pays

anglophones ou francophones, Il n'est pas interdit aussi d'exercer même dans les milieux lusophones ou arabophones. L'essentiel c'est la compétence et la maîtrise des pressions et de l'événement. Dieu merci, les arbitres comoriens s'en

sortent convenablement. Bien entendu, l'erreur est humaine. La présence dans certains stades de l'arbitrage-vidéo l'illustre », conclut Noiret.

Bm Gondet

## TRANSPORT AÉRIEN

## SSAV 340 d'Inter Iles Air, un nouvel appareil vers Dar Es Salam

La compagnie Inter Iles Air (IIA) a relancé officiellement son premier vol entre Moroni et Dar Es Salama lundi dernier. C'est dans un confort théorique que les dix-sept premiers passagers ont emprunté la ligne. Une heure cinquante de vol est le temps qu'il a fallu au commandant et à son copilote pour rallier l'aéroport International Moroni prince Saïd Ibrahim à celui de Julius Nyerere. Avec ce nouvel appareil, le client sera roi selon Inzoudine Sefoudine, Président Directeur Général de la compagnie, avec 30 kilo en soute.

Trente-quatre, c'est le nombre de places du nouvel appareil immatriculé D6-NUH de la compagnie Inter-Iles Air qui va desservir la ligne Moroni-Dar Es Salam. Cet avion qui a fait lundi dernier son premier vol, avait à bord dix-sept passagers dont le Président Directeur Général (P-DG), Inzoudine Sefoudine et trois membres de l'équipage. Le SAAV 340 a quitté Moroni à 11 heures 35 minutes, heure locale pour arriver à l'Aéroport International Julius Nyerere à 13 heures 25 minutes, soit 1 heure 50 minutes de vol pour rallier les deux villes.

Présent aux Comores depuis le

mois d'Août, le SAAV 340 de la compagnie Inter Iles Air a effectué son premier dans des meilleures conditions. Expliquant les raisons de ces retards, le P-DG pointe du doigt le manque d'un directeur technique pour faciliter la mise en service de l'appareil. « Notre avion SAAV 340 est là depuis Août. Mais quand il est arrivé, nous n'avions pas de directeur technique et lorsque nous l'avons eu, il nous mettait des bâtons dans les roues », regrette Inzoudine Sefoudine qui arbore qu'après ce premier technicien, la compagnie était obligé de

faire appel à son ancien directeur technique pour faciliter la mise en circulation de l'appareil ce lundi 14.

Pour un début, le vol SAAV 340 fera un vol hebdomadaire tous les lundis. Jusqu'en février, le P-DG espère avoir deux vols soient les lundis et les jeudis. Inzoudine promet aux clients le confort dans le vol avec jusqu'à 30 kilo en soute et réduction des prix du billet. Ce premier vol a été l'occasion pour le dirigeant d'annoncer que la compagnie reprend ses vols entre Dar Es Salam-Moroni.

Pour mettre les clients à l'aise,

Inzoudine promet que l'équipage sera assuré par des jeunes comoriens que la compagnie enverra en formation d'ici peu notamment des jeunes pilotes, des stewards et hôtesses. Pour ce début, le pilotage est assurée par deux blancs que le P-DG se dit satisfait de travailler avec eux mais qu'il espère recruter des comoriens pour contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et surtout dans le domaine de l'aéronautique.

A.O Yazid



Nouvel Appareil Inter Iles Air

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

# L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo acquitté de crimes contre l'humanité

*Laurent Gbagbo a été acquitté mardi de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI), qui a ordonné la mise en liberté de l'ancien président de la Côte d'Ivoire, infligeant un nouveau revers à l'accusation de cette juridiction internationale.*

"La Chambre fait droit aux demandes d'acquittement présentées par Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes, fidèles à M. Gbagbo) concernant l'ensemble des charges" retenues contre eux et "ordonne la mise en liberté immédiate des deux accusés", a déclaré le juge président Cuno Tarfusser.

Le magistrat a ajouté que cette décision avait été prise, car "l'accu-

sation ne s'est pas acquittée de la charge de la preuve conformément aux critères requis" par la justice internationale.

M. Gbagbo, 73 ans et M. Goudé, 47 ans, vont toutefois devoir passer encore au moins une nuit dans leur cellule du centre de détention de La Haye, où siège la CPI. Le procureur peut encore contester leur mise en liberté lors d'une audience prévue mercredi à 09H00 GMT. Il aura également la possibilité de faire appel de la décision d'acquittement.

L'heure était à la fête dans le banc des accusés au moment de l'annonce des acquittements. M. Gbagbo et M. Goudé sont tombés dans les bras l'un de l'autre, sous les applaudissements de leurs sympathisants présents dans la tribune

publique de la salle d'audience.

- Scènes de liesse -

Scènes de liesse également en Côte d'Ivoire, où la nouvelle de la prochaine libération de M. Gbagbo a été saluée par des cris de joie, des danses et des concerts de klaxons à Gagnoa, la ville natale de l'ancien président dans le centre-ouest du pays.

"Je suis content. Il n'a rien fait de mal et il a fait 7 ans de prison. C'est important qu'il soit libéré, c'est notre leader", a affirmé un de ses partisans, Bertin Sery.

L'ancienne première dame ivoirienne, Simone Gbagbo, a également laissé éclater sa joie mardi à Abidjan. "Ma conviction était faite, le président Laurent Gbagbo n'est pas coupable de tout ce dont on l'accusait", a-t-elle affirmé à son domi-

cile.

Premier ancien chef d'État à avoir été remis à la CPI, M. Gbagbo était jugé pour des crimes commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011, née de son refus de céder le pouvoir à son rival, l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara. Les violences avaient fait plus de 3.000 morts en cinq mois.

M. Gbagbo et Charles Blé Goudé étaient accusés de quatre chefs de crimes contre l'humanité: meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, pour lesquels ils ont toujours plaidé non coupable.

Après avoir occupé le palais présidentiel pendant plusieurs mois, Laurent Gbagbo avait finalement été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soute-

nues par les Nations unies et la France, avant d'être remis à la CPI.

"Enfin la Côte d'Ivoire entière va pouvoir tourner la page des tristes événements de 2010-2011", a réagi Pascal Affi N'Guessan, président du Front Populaire Ivoirien (FPI), fondé par M. Gbagbo, avant d'ajouter: "Pour le FPI, les conditions sont désormais réunies pour l'unité en vue de la reconquête du pouvoir en 2020", date de la prochaine présidentielle dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, premier producteur mondial de cacao.

L'acquittement de MM. Gbagbo et Goudé est "une victoire de la justice", s'est félicité l'avocat principal de l'ancien président ivoirien, Emmanuel Altit.

(afp)

## Attaque revendiquée par les Chabaab contre un complexe hôtelier de Nairobi

*Au moins une explosion et des coups de feu nourris ont été entendus mardi dans un complexe hôtelier haut de gamme de Nairobi, la capitale du Kenya, une attaque revendiquée par le groupe islamiste somalien des Chabaab.*

De la fumée s'est élevée au-dessus du secteur et un journaliste de Reuters a vu plusieurs véhicules en flammes tan-

dis que des agents de sécurité armés se dirigeaient vers le bâtiment.

"Nous sommes attaqués", a déclaré à l'agence Reuters un témoin travaillant dans un bureau installé dans l'enceinte du complexe 14 Riverside Drive qui abrite l'hôtel DusitD2.

"Nous avons entendu une détonation puissante provenant de quelque chose qui a été jeté à l'intérieur. Ensuite, j'ai vu du verre

brisé", a témoigné Geoffrey Otieno, employé d'un institut de beauté installé dans le complexe. "Nous nous sommes cachés jusqu'au moment où nous avons été secourus."

Un premier bilan, dressé par un responsable hospitalier, fait état d'un mort et de quatre blessés.

Joseph Boinnet, chef de la police kényane, a déclaré que la capitale était attaquée et qu'il s'agissait

peut-être d'une attaque terroriste.

"Un groupe d'assaillants inconnus et armés a attaqué le complexe Dusit et nous considérons qu'il pourrait s'agir d'une attaque terroriste", a-t-il déclaré.

Le groupe islamiste somalien des Chabaab a d'ailleurs revendiqué cette attaque. "Nous sommes derrière l'attaque à Nairobi", a déclaré à l'agence Reuters leur porte-parole pour les opérations armées. "Les

opérations se poursuivent. Nous donnerons des détails plus tard", a ajouté Abdiasis Abu Musab.

Ces mêmes Chabaab ont mené en 2013 une des attaques meurtrières qui ont visé Nairobi ces dernières années en prenant d'assaut le centre commercial Westgate lors d'une opération qui avait fait quelque 70 morts.

(Reuters)

JUSQU' 31/01/2019

50 KG

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation